

**Zeitschrift:** Arbido

**Herausgeber:** Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

**Band:** 10 (1995)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Les gens

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## HURIDOCs

### Un réseau de plus de 200 organisations des droits de l'homme

Ce mois, la rubrique "colonne de l'invité" présente une organisation qui cherche à promouvoir des standards d'échanges dans le domaine de la documentation sur les droits de l'homme.

HURIDOCs (Human Rights Information and Documentation Systems) élaboré dès 1979 et créé formellement en 1982, est un réseau global de plus de deux cent organisations des droits de l'homme. Son objectif est d'améliorer l'accès à l'information sur les droits de l'homme dans le domaine public et sa dissémination par des méthodes et techniques de traitement d'information plus efficaces, mieux appropriées et compatibles.

HURIDOCs travaille sur la base d'une définition large des droits de l'homme, comprenant les droits civils et politiques ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels.

HURIDOCs cherche à établir un réseau décentralisé d'organisations concernées par la documentation et l'information. Il est reconnu que la coopération entre différents organismes spécialisés est la seule manière de traiter adéquatement l'information relative aux droits de l'homme; HURIDOCs s'efforce de fournir l'infrastructure nécessaire qui va permettre d'accroître la compétence et le professionnalisme des organisations qui participent au réseau. HURIDOCs cherche à englober dans ce réseau des organisations ayant des systèmes de documentation tant manuels qu'informatisés.

Ce que HURIDOCs peut offrir :

1) Des instruments de base permettant le **traitement de l'information et le contrôle de la documentation**, notamment des standards pour décrire les différents types d'information sur les droits de l'homme, des vocabulaires contrôlés, des répertoires etc.

Ces instruments, conformes aux standards professionnels actuels, sont destinés à être utilisés dans des environnements manuels ou informatisés.

Un grand nombre de centres appartenant au réseau HURIDOCs ont adopté un ou plusieurs de ces instruments.

2) **Le développement de nouveaux standards.** Lorsque le besoin s'en fait sentir, HURIDOCs coordonne pour le compte du réseau les connaissances techniques et les ressources permettant d'établir de nouveaux standards de coopération. De nouveaux types d'information sont constamment traités dans le réseau et, par conséquent, de nouveaux standards sont nécessaires pour décrire ces informations. Cela est également vrai du point de vue technique; de nouveaux types d'équipements sont utilisés, d'où le besoin de développer les standards actuels et d'en créer de nouveaux.

3) **L'enseignement et le perfectionnement du maniement des techniques d'information.** La formation est spécifiquement adaptée aux besoins des participants ainsi qu'à leur environnement et utilise les technologies modernes pour traiter l'information lorsqu'elles sont applicables. Ces technologies sont utilisées de manière à rester compatibles avec les systèmes manuels dans la mesure du possible.

4) **Des conseils sur la création ou le renforcement des systèmes d'information des organisations participantes.** HURIDOCs a été à même d'offrir à un grand nombre d'organisations sa compétence tant sur les aspects techniques de l'informatique que sur ses conséquences au niveau de l'organisation. Ce service consultatif s'est concentré sur le partage des connaissances et de l'expérience, et sur la mise en commun des ressources afin d'améliorer les résultats des efforts fournis par chaque organisation. HURIDOCs n'assure pas les services après vente et n'appuie pas une marque ou un type particulier d'ordinateur.

5) **Des conseils dans le domaine des logiciels.** Pour les organisations qui veulent informatiser leur système d'in-

formation, HURIDOCs peut apporter une aide aux décisions concernant l'acquisition du logiciel le plus approprié. HURIDOCs a développé une série de logiciels soit pour traiter l'information bibliographique selon les formulaires standards d'HURIDOCs (la base de données MODEL), soit pour traiter l'information concernant des violations des droits de l'homme (la base de données EVSYS).

6) **La coordination entre les différents centres de documentation.** Par diverses réunions, par l'organisation de séminaires et de consultations, par la formation de leur personnel, les organisations membres sont capables de partager leurs expériences et de discuter entre elles des problèmes rencontrés, ainsi que de décider de lignes de conduite cohérentes et une certaine division de travail. Le secrétariat d'HURIDOCs a notamment pour fonction d'assurer un flux continu d'informations dans le réseau.

Pour plus d'informations :  
 Monsieur Néjib GHALI, HURIDOCs  
 Secrétariat, 2, rue Jean-Jaquet,  
 1201 Genève, Tel: (41-22) 741 17 67  
 Fax: (41-22) 741 17 68  
 E-mail: [huridoc@oln.comlink.apc.org](mailto:huridoc@oln.comlink.apc.org)

#### ★ VD: Une médaille d'argent

*Parmi les neuf Suisses récompensés en 1995 par l'Académie des Arts, Sciences et Lettres de Paris, il faut signaler André Guex-Joris, archiviste à la commune de Morges pendant plus de quinze ans et délégué aux affaires culturelles. La médaille d'argent lui a été décernée en témoignage de considération pour l'impressionnante collection d'archives sonores et musicales qu'il a constituée en marge de ses activités à la Radio Suisse Romande. Dès le début de l'année, cette collection s'est constituée à Morges en Fondation André Guex-Joris et son siège se trouvera, dès le printemps 1997, à Martigny (VS). /a*